



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nièvre

éducation
nationale



PROJET DE RESEAU

Circonscription :

Pré-élémentaire

Nom du secteur REP :

REP du Banlay

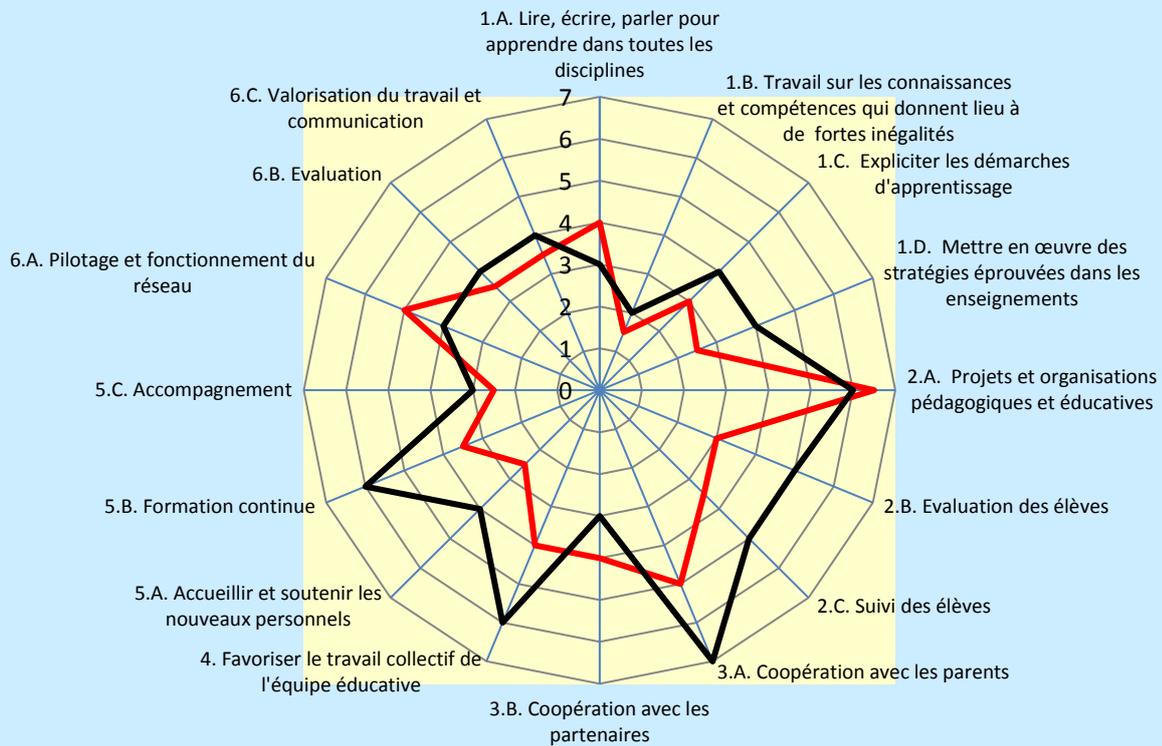
Nom des écoles concernées :

Collège Adam Billaut
Ecole primaire d'application Blaise Pascal
Ecole primaire d'application Georges Guynemer

2015-2019

Bilan - Autoévaluation du réseau

— Actions du réseau



1. Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" et enseigner plus explicitement les compétences requises pour la maîtrise du socle commun

		Fiche ACTION
1.A.	Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines	
1.	Un enseignement structuré de la langue orale est mis en place dès l'école maternelle. Il est co-construit et si possible co-animé en s'appuyant sur des personnes ressources disponibles sur le réseau (conseillers pédagogiques, enseignants FLS, maitres supplémentaires, ...).	
2.	Au CP, les élèves sont régulièrement en situation de production écrite.	
3.	À l'école et au collège, la production écrite comme la production orale des élèves accompagnent l'activité d'apprentissage dans tous les niveaux et toutes les disciplines.	
4.	Des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture dans le quotidien des enseignements. Des formateurs et chercheurs sont sollicités.	oui
1.B.	Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités	
5.	Les mathématiques font l'objet d'un travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problèmes.	oui
6.	Les élèves sont confrontés aux dimensions culturelles et historiques des savoirs enseignés pour les doter d'une culture qui leur donne des références indispensables pour situer les savoirs.	oui
1.C.	Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements	
7.	Les objectifs du travail proposé aux élèves sont systématiquement explicités avec eux.	
8.	Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité. La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement (l'élève sait avant de commencer une leçon ce qu'il a vocation à apprendre, et il vérifie lui-même après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait).	
9.	L'enseignement est progressif et continu; la vérification de la compréhension de tous les élèves est régulière.	
10.	La co-présence enseignante en classe est pratiquée régulièrement. Elle favorise, autant par la co-action que par l'observation, une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les élèves. Elle permet également aux professionnels de mieux partager l'analyse des effets des démarches d'enseignement et d'affiner progressivement la manière de répondre aux besoins des élèves. Le dispositif "Plus de maitres que de classes" y contribue.	
1.D.	Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements	
11.	L'organisation des enseignements, principalement dans l'emploi du temps du collège, adopte la durée des séquences aux objectifs pédagogiques.	
12.	Des PPRE et des groupes de besoins sont mis en œuvre ponctuellement pour remédier aux difficultés observées, grâce, notamment, aux évaluations diagnostiques qui sont régulièrement utilisées.	
13.	L'usage du numérique est largement développé pour mieux assurer la différenciation de l'enseignement, pour favoriser l'interactivité et le plaisir d'apprendre, pour réduire les difficultés et pour faciliter les démarches de recherche.	oui
14.	Dans les différentes matières, le travail en groupe des élèves est organisé dans des groupes hétérogènes pour favoriser les confrontations des démarches intellectuelles.	

2. Conforter une école bienveillante et exigeante

		Fiche ACTION
2.A.	Projets et organisations pédagogiques et éducatives	
1.	Toutes les classes respectent le principe de l'hétérogénéité.	
2.	L'accompagnement du travail personnel des élèves est organisé. Il vise à renforcer l'explicitation des démarches d'apprentissage des élèves et leur engagement dans le travail scolaire.	
3.	Les projets d'école, d'établissement et de réseau visent le bien-être des élèves et un bon climat scolaire.	
4.	La continuité école-collège est au cœur du projet de réseau en appui sur le cycle de consolidation grâce au conseil école-collège.	
5.	Dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme, l'école et le collège s'organisent pour limiter les retards et prévenir les absences des élèves.	
6.	Une politique d'orientation est traduite dans des mesures concrètes relatives au PIODMEP (parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel).	
7.	Le réseau accueille des enfants de moins de 3 ans dans des conditions adaptées à leur âge.	oui
2.B.	Evaluation des élèves	
8.	L'erreur est considérée comme une étape de l'apprentissage, nécessaire et source d'enseignements pour tous.	
9.	L'évaluation des élèves, conduite avec bienveillance, repose sur des objectifs exigeants. Des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves sont mis en œuvre à tous les niveaux et dans toutes les classes. Les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir.	oui
10.	Des évaluations diagnostiques sont mises en œuvre prioritairement dans les années d'entrée dans un nouveau cycle (CP/CM1/5e). Ces évaluations sont élaborées et corrigées par plusieurs enseignants de domaines d'enseignement et/ou de niveaux différents.	oui
11.	Des projets collectifs et des devoirs communs, organisés en équipe, sont mis en œuvre sur des disciplines et/ou des niveaux jugés pertinents par le réseau.	
12.	Des brevets blancs sont préparés et organisés deux fois dans l'année de troisième.	
2.C.	Suivi des élèves	
13.	Un groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS) est mis en place dans les établissements. Il doit intervenir le plus précocement possible lorsque les signes du décrochage se manifestent chez un élève.	
14.	Une commission de suivi des élèves en grande difficulté ou difficiles est opérationnelle au sein de chaque école et dans le cadre du lien avec le collège.	
15.	Un coordonnateur par niveau est mis en place dans le second degré.	
16.	Le suivi des élèves en difficulté est assuré en priorité dans la classe. La co-présence en classe est privilégiée pour l'intervention d'autres personnels (RASED, personnels supplémentaires).	
17.	Des tutorats pour les élèves sont organisés en fonction des besoins.	

3. Parents et partenaires

		Fiche ACTION
3.A.	Coopération avec les parents	
1.	Un espace est prévu et animé par l'équipe éducative et notamment des enseignants pour recevoir les parents. Des rencontres conviviales sont organisées. Les parents sont invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses) et échanger avec les équipes.	oui
2.	Un entretien personnalisé est conduit avec les parents en amont de la première rentrée en petite section, en CP, en 6e. Une visite de l'école ou du collège peut être organisée pour tous les nouveaux parents.	
3.	Des journées "portes ouvertes" ou "classes ouvertes en activité" sont organisées.	
4.	Des rencontres individuelles avec les familles, où la confidentialité est respectée, sont mises en œuvre par exemple pour la remise des évaluations ou des bulletins en main propre.	
5.	Les enseignants et les autres personnels sont formés à la communication avec les parents.	
6.	Les parents représentants bénéficient d'une formation sur le rôle des conseils (d'école, de classe, de discipline, d'administration). Des réseaux peuvent se regrouper pour réaliser ce type d'informations.	
7.	Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité.	
3.B.	Coopération avec les partenaires	
8.	Les liens sont établis avec les associations péri-éducatives existantes (sport, culture, santé, citoyenneté, ...). Les directeurs d'école et les chefs d'établissements connaissent l'offre disponible. Celle-ci est un objet de travail du réseau avec les associations, les structures péri-éducatives du territoire dans un souci de cohérence et de complémentarité des apprentissages.	
9.	Les relations sont établies notamment par le coordonnateur avec le délégué du préfet pour le quartier et avec le coordonnateur du PRE quand ces missions existent.	
10.	Dans le cadre du volet santé du projet de réseau, les relations sont établies avec les services sociaux et de santé (protection maternelle et infantile, assistante sociale de secteur, aide sociale à l'enfance).	
11.	Dans le cadre du volet climat scolaire du projet de réseau, les relations sont établies par l'IEN et le chef d'établissement avec la mairie, le conseil général et la police pour l'amélioration des abords et leur sécurité.	
12.	Un travail est développé par le DASEN et ses services avec les collectivités territoriales pour déboucher sur une meilleure mixité sociale à l'école et au collège partout où cela est possible.	

4. Travail collectif

		Fiche ACTION
4.A.	Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative	
1.	Le travail en équipe concourt à la confiance partagée dans la réussite de tous les élèves. Il contribue à la construction, à la mise en œuvre et à l'évaluation collégiale du projet de réseau, au développement professionnel de chacun et il facilite la résolution des difficultés rencontrées.	
2.	Les temps de travail en équipe sont institués dans les emplois du temps, dans les écoles et dans les établissements.	
3.	Les objectifs pédagogiques du travail en équipe sont bien déterminés : mise au point de programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux, ...	oui
4.	Les objectifs du travail en équipe au regard du suivi des élèves sont bien identifiés : analyse partagée des difficultés des élèves, confrontation des informations des différents professionnels (enseignement, vie scolaire, santé, social, service), partage d'informations avec les partenaires qui suivent les élèves concernés...	
5.	Ces temps de travail en équipe s'appuient sur des instances existantes (conseil de cycle, conseil école-collège, ...) auxquelles ils allouent davantage de sens et de forme. Ils peuvent également prendre des formes nouvelles et donner lieu à une programmation régulière.	oui
6.	Un temps de travail est consacré aux relations entre premier et second degré en appui sur le conseil école/collège. Il porte sur la continuité pédagogique et sur le suivi des élèves.	

5. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

		Fiche ACTION
5.A.	Accueillir et soutenir les nouveaux personnels	
1.	Des entretiens sont mis en place pour les enseignants souhaitant intégrer le réseau les informant des projets du réseau, des orientations pédagogiques et des modalités de travail en équipe.	
2.	Des missions spécifiques donnent lieu à des entretiens préalables à l'affectation et à des points d'étape réguliers.	
3.	Un accueil des personnels arrivant dans le réseau est mis en place, en amont de la rentrée des classes.	
4.	Les personnels de direction, directeurs d'école et les inspecteurs des deux degrés assurent des rencontres régulières avec les enseignants arrivant dans le réseau.	
5.B.	Formation continue	
5.	Le réseau bénéficie de ressources nationales et contribue à leur enrichissement. La formation continue fait connaître les attentes institutionnelles et favorise le partage des ressources.	
6.	La formation répond concrètement aux besoins en aidant à problématiser les situations professionnelles rencontrées et à les confronter à des références théoriques.	
7.	Les personnels sont formés aux usages pédagogiques pertinents du numérique et utilisent les outils de formation mis à leur disposition sur internet.	
8.	Le projet de réseau exprime les besoins en formation et organise le programme de formation en réseau avec les centres de ressources et dans le cadre des plans de formation du premier et du second degré.	
9.	La formation continue répond à la diversité des besoins en fonction des parcours et expériences professionnelles des personnels.	
10.	Au moins une action de formation est mise en œuvre chaque année dans le réseau.	
5.C.	Accompagnement	
11.	Un accompagnement extérieur par un formateur ou un chercheur est mis en œuvre pour au moins un projet du réseau.	
12.	Les corps d'inspection développent les visites conseil.	
13.	Les enseignants rencontrant des difficultés, au regard des spécificités du réseau, font l'objet d'un suivi personnalisé.	

6. Pilotage et animation

		Fiche ACTION
6.A.	Pilotage et fonctionnement du réseau	
1.	Il existe un comité de pilotage du réseau qui associe tous les partenaires et se réunit au moins deux fois dans l'année.	
2.	Il existe dans chaque réseau un coordonnateur doté d'une lettre de mission.	
3.	Une rencontre régulière du chef d'établissement, de l'IEN et de l'IA-IPR référent est instituée. Le coordonnateur y est régulièrement associé.	
4.	Le projet de réseau est établi en fonction des orientations du présent référentiel et des analyses conduites localement. Il détermine pour 4 ans les orientations pédagogiques et éducatives du réseau.	
5.	Les relations entre le collège et le lycée sont bien établies. Le collège dispose d'une documentation sur les possibilités d'orientation offertes dans un environnement proche.	
6.	Lorsqu'il y a une SEGPA dans le réseau, elle développe particulièrement sa mission d'inclusion en appui sur des liens renforcés entre enseignants. Les relations avec les lycées professionnels sont fortement structurées.	
7.	L'IA-IPR référent est régulièrement présent au comité de pilotage et dans le réseau : il assure le lien avec ses collègues.	
8.	Les remplacements d'enseignants absents sont assurés dans des délais aussi brefs que possible.	
6.B.	Evaluation	
9.	Une démarche d'auto-évaluation est conduite dans le réseau. Le présent référentiel sert de base à sa mise en œuvre.	
10.	Des références à des tableaux de bord sont développées.	
11.	Des suivis de cohortes sont établis, notamment avec le CIO.	
12.	Les résultats du réseau à différents niveaux, font l'objet d'un suivi très attentif par les enseignants, les pilotes du réseau et l'académie pour faciliter la réorientation de l'action pédagogique et de l'accompagnement en fonction des besoins repérés.	oui
6.C.	Valorisation du travail et communication	
13.	Au moins une exposition de travaux d'élèves a lieu chaque année.	
14.	La presse locale est sollicitée pour rendre compte d'un projet positif du réseau chaque année.	
15.	Les progrès et réussites des élèves (en particulier le diplôme national du brevet (DNB)) donnent lieu à une cérémonie de remise (organisée par l'éducation nationale) qui associe les parents.	
16.	Les sites internet de la circonscription, du collège, du département et de l'académie, valorisent les progrès réalisés et les résultats obtenus.	

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Résultats aux évaluations CE2 : production d'écrits faible - Difficultés globales de compréhension de la maternelle au collège

Priorité, axe : 1. Apprentissages

Sous-domaines : 1.A - Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines

Items retenus : Des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture dans le quotidien des enseignements. Des formateurs et chercheurs sont sollicités.

Titre de la ou des actions prévues :

Mettre en place un enseignement explicite de la compréhension de la maternelle au collège

Priorité(s) pour l'école maternelle

Valoriser l'oral (texte lu par l'enseignant, débat littéraire entre élèves) : il s'agit d'apprendre à l'élève à se questionner sur un texte, à verbaliser sa compréhension ou incompréhension. Cela permettra au professeur de mesurer le niveau de compréhension de l'élève, accès à la « boîte noire ». Possibilité de dessiner, d'écrire : articulation Dire/Lire/Ecrire.

Priorité(s) pour le cycle 2

Comprendre une phrase, un texte simple . Verbaliser ce qui est compris : reformuler et justifier.

Priorité(s) pour le cycle 3

Valoriser les écrits de travail : il s'agit d'apprendre à l'élève à écrire sur sa lecture (possibilité pour l'élève de formuler un jugement critique, retour réflexif par une reformulation immédiate qui montrera au professeur le niveau de compréhension de l'élève en le faisant accéder en quelque sorte « à la boîte noire », possibilité donnée à l'élève d'écrire ce qu'il n'a pas compris). Articulation entre Dire/Lire/Ecrire.

Priorité(s) pour le cycle 4

Assurer l'irréversibilité des acquis du cycle 3. Développer les compétences langagières orales et écrites et approfondir les compétences linguistiques au service de la construction d'une pensée autonome et du développement de l'esprit critique.

Echéances et évaluation de l'action

Evaluation par l'écoute des propos, des réactions, des remarques, des questionnements des élèves. Argumenter, justifier, reformuler, expliciter (l'explicite puis l'implicite). Capacité à faire des liens entre les textes. Participer verbalement à la production d'un écrit pour manifester sa compréhension. à la fin de chaque année - en référence aux critères suivants : lecture manifestée par un écrit de plus en plus abondant et mieux structuré - manifestation d'un questionnement sur le texte - liens avec d'autres textes lus

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Des résultats insuffisants : la résolution de problème est globalement échouée

Priorité, axe :	1. Apprentissages
Sous-domaines :	1.B - Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités
Items retenus :	Les mathématiques font l'objet d'un travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problèmes.

Titre de la ou des actions prévues :

Maîtriser les savoirs et les compétences mathématiques pour lutter contre l'innumérisme

Priorité(s) pour l'école maternelle

Mettre en place un enseignement explicite des mathématiques à l'aide de la démarche d'investigation avec des ressources et des supports variés. Stimuler le plaisir de chercher, de choisir ou de construire une méthode, de persévérer et l'envie de trouver.

Priorité(s) pour le cycle 2

Maîtriser le système de numération pour construire des procédures de calcul efficaces : rituels, tableau de numération en lien avec le matériel de manipulation (qui sera varié), défis mathématiques (situations résistantes), jeux mathématiques, travail en ateliers. Savoir réinvestir ses connaissances pour résoudre des problèmes : classification des problèmes, banques de problèmes. Donner du sens aux apprentissages mathématiques par le biais de situations problème simples et concrètes (expliciter).

Priorité(s) pour le cycle 3

Mettre en place un enseignement explicite des mathématiques à l'aide de la démarche d'investigation avec des ressources et des supports variés. Confronter les élèves à des situations résistantes pour développer à la fois le goût de la recherche et donner du sens aux notions mathématiques.

Priorité(s) pour le cycle 4

Assurer l'irréversibilité des acquis du cycle 3. Définir le corpus de connaissances et de méthodes nécessaire à la résolution de problèmes. S'assurer que les élèves disposent de réflexes intellectuels et d'automatismes (calcul mental) nécessaires à l'élaboration d'une démarche.

Echéances et évaluation de l'action

Tout au long de l'année - L'élève s'engage volontiers dans des situations de recherche. Il explore seul ou à plusieurs une ou des stratégies. (idée du jeu et de la manipulation)

Evaluation par année et appui sur résultats des évaluations début CM1 – Validation du palier 1 du socle commun. à la fin de l'année - résultats aux évaluations 5ème - validation palier 2 de la compétence mathématique (fin de 6ème)

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Nécessité de poursuivre le travail engagé sur l'ouverture culturelle et sur l'ouverture sur le monde

Priorité, axe :	1. Apprentissages
Sous-domaines :	1.B - Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités
Items retenus :	Les élèves sont confrontés aux dimensions culturelles et historiques des savoirs enseignés pour les doter d'une culture qui leur donne des références indispensables pour situer les savoirs.

Titre de la ou des actions prévues :

Créer un parcours culturel de l'élève de la maternelle au collège

Priorité(s) pour l'école maternelle

Fréquentations régulières de lieux culturels divers. S'investir dans un projet culturel et/ou artistique support à l'expression personnelle. Construire une culture commune support des apprentissages scolaires et du vivre ensemble.

Priorité(s) pour le cycle 2

Visite des lieux culturels de proximité et exploitation en classe

Priorité(s) pour le cycle 3

Rencontre avec des œuvres, collaboration avec des artistes. Prolonger la rencontre des élèves avec la ville et ses lieux culturels. Découvrir, comparer, exploiter des environnements proches et plus éloignés.

Priorité(s) pour le cycle 4

Appréhender des œuvres et des productions artistiques en cultivant sensibilité et curiosité. Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique en mobilisant ses connaissances au service de la compréhension de l'œuvre.

Echéances et évaluation de l'action

L'élève a des connaissances culturelles dans différents domaines artistiques et commence à faire des liens et à y faire référence. Articulation des actions
mises en place pour s'assurer de la mise en oeuvre d'un PEAC. Poursuite de la formalisation des programmations.

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Poursuivre la dynamique engagée en septembre 2015 et les défis numériques au service des apprentissages

Priorité, axe :	1. Apprentissages
Sous-domaines :	1.D - Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements
Items retenus :	L'usage du numérique est largement développé pour mieux assurer la différenciation de l'enseignement, pour favoriser l'interactivité et le plaisir d'apprendre, pour réduire les difficultés et pour faciliter les démarches de recherche.

Titre de la ou des actions prévues :

Intégrer plus largement le numérique dans les pratiques professionnelles

Priorité(s) pour l'école maternelle

Expérimenter différentes utilisations des outils numériques : appareils photos, ordinateurs et tablettes pour favoriser les apprentissages. Cahier de vie numérique.

Priorité(s) pour le cycle 2

Utilisation du registre d'appel numérique par les élèves (ouverture du dossier, lecture du document, mise à jour et enregistrement du document) - Twictée en CP, en CE1 - Alimentation (utilisation du traitement de textes) des ENT des classes par les élèves - Utilisation des ressources internet dans le cadre de plusieurs disciplines (littérature, langue vivante, géographie, ...) - Création d'un imagier "REP" (illustration de mots et de structures langagières simples)

Priorité(s) pour le cycle 3

Passer d'un usage du numérique seulement professionnel ou à visée pédagogique à un usage du numérique favorisant les apprentissages disciplinaires et numériques

Priorité(s) pour le cycle 4

Développer et installer durablement un usage du numérique pédagogique concerté et raisonné

Echéances et évaluation de l'action

Les élèves construisent des compétences numériques par l'utilisation et la manipulation de plusieurs outils numériques. au quotidien ou par
projet - Validation du B2i

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Une scolarisation des moins de trois ans avec des effectifs fluctuants - poursuivre le travail partenarial pour favoriser cette scolarisation

Priorité, axe :	2. Climat
Sous-domaines :	2.A - Projets et organisations pédagogiques et éducatives
Items retenus :	Le réseau accueille des enfants de moins de 3 ans dans des conditions adaptées à leur âge.

Titre de la ou des actions prévues :

Faciliter l'entrée à l'école et passer d'une culture familiale à une culture scolaire voire sociale.

Priorité(s) pour l'école maternelle :

Favoriser l'accueil des familles pour faciliter la scolarisation des TPS. Créer un climat de confiance avec l'école :

- permettre aux parents de s'investir dans la vie de leur enfant à l'école
- comprendre les enjeux d'une fréquentation régulière pour asseoir l'entrée dans les apprentissages

Echéances et évaluation de l'action

Stabilité du nombre d'inscriptions des TPS, régularité de leur fréquentation scolaire
Investissement des parents dans les diverses sollicitations (réunions, accompagnement de sortie, collectes d'objets divers...)
Entrée dans les apprentissages de chaque élève et leur aisance en Petite Section
Poursuite de l'investissement des parents dans la vie de l'école

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

L'évaluation sommative formelle ne permet pas de percevoir suffisamment le cheminement de l'élève

Priorité, axe :	2. Climat
Sous-domaines :	2.B - Evaluation des élèves
Items retenus :	L'évaluation des élèves, conduite avec bienveillance, repose sur des objectifs exigeants. Des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves sont mis en œuvre à tous les niveaux et dans toutes les classes. Les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir.

Titre de la ou des actions prévues : Mettre en place une évaluation bienveillante de la maternelle au collège

Priorité(s) pour l'école maternelle

Mise en œuvre du carnet de suivi sur l'ensemble de la maternelle.

Priorité(s) pour le cycle 2

Repenser les livrets d'évaluation en cohérence avec le livret national (livrets Oneclick et livrets Edumoov) - Communiquer et échanger avec les parents autour des résultats

Priorité(s) pour le cycle 3

Proposer une évaluation sommative qui montre les acquis des élèves mais qui précise également ses progrès.

Priorité(s) pour le cycle 4

Assurer l'articulation cycle 3/Cycle4. Donner du sens à l'évaluation : socle commun/DNB

Echéances et évaluation de l'action

Lisibilité par les parents et les enfants : retours et échanges constructifs avec les parents.
Trimestrielle

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Des évaluations en fin de grande section, CE2 et 6ème qui devront évoluer vers les classes des années d'entrée dans un nouveau cycle - Poursuivre des corrections et des analyses collectives

Priorité, axe :	2. Climat
Sous-domaines :	2.B - Evaluation des élèves
Items retenus :	Des évaluations diagnostiques sont mises en œuvre prioritairement dans les années d'entrée dans un nouveau cycle (CP/CM1/5e). Ces évaluations sont élaborées et corrigées par plusieurs enseignants de domaines d'enseignement et/ou de niveaux différents.

Titre de la ou des actions prévues :

Instituer des évaluations diagnostiques en CP, CM1, 5ème

Priorité(s) pour le cycle 2

Evaluer l'entrée dans la lecture et dans l'écrit en s'appuyant sur la synthèse des acquis de fin d'école maternelle, les évaluations RASED de fin de GS - Evaluer les mathématiques

Priorité(s) pour le cycle 3

Evaluer les compétences en Maîtrise de la langue et en Mathématiques dans l'année d'entrée de cycle à l'aide d'évaluations normées académiques ou de classe

Priorité(s) pour le cycle 4

Evaluer les compétences en Maîtrise de la langue et en Mathématiques dans l'année d'entrée de cycle à l'aide d'évaluations normées académiques ou de classe

Echéances et évaluation de l'action

Evaluations fin de GS (compétences entrée dans la lecture et les mathématiques) NBT - ECL passées par le RASED , évaluations en mathématiques (demi-groupe enseignant et RASED)
évaluations normées aux dates fixées

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Des rencontres régulières, culturelles, scientifiques ou liées à l'enseignement moral et civique- Elargir ces rencontres aux familles les plus éloignées de la culture scolaire.

Priorité, axe :	3. Parents et partenaires
Sous-domaines :	3.A - Coopération avec les parents
Items retenus :	Un espace est prévu et animé par l'équipe éducative et notamment des enseignants pour recevoir les parents. Des rencontres conviviales sont organisées. Les parents sont invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses) et échanger avec les équipes.

Titre de la ou des actions prévues :

Ouvrir l'école aux parents de la maternelle au collège

Priorité(s) pour l'école maternelle

Jalonner l'année avec des rencontres (individuelles et collectives) régulières pour valoriser, expliciter les actions et les attendus scolaires. Mise en place des ENT de classe.

Priorité(s) pour le cycle 2

Mobiliser les parents pour les réunions d'information - Mise en place des ENT de classe, site d'école - Journées spécifiques (Journée de la Laïcité, vernissage des expositions, Journée des Arts) - Sorties scolaires (parents accompagnateurs) - Communiquer et échanger avec les parents autour des résultats

Priorité(s) pour le cycle 3

Profiter de la réalisation d'un projet pour impliquer les parents/les partenaires dans sa réalisation ou dans sa présentation

Priorité(s) pour le cycle 4

Renforcer les dispositifs existants. Rendre plus efficaces la communication et les échanges parents/équipe éducative en améliorant les supports de communication

Echéances et évaluation de l'action

Taux de participation des parents aux différents temps proposés.

A chaque action nationale (journée de la laïcité par exemple) - nombre de parents impliqués

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Projet expérimental "Tauveron" - Groupes de travail PEMF pour construction de séquences

Priorité, axe :	4. Travail collectif
Sous-domaines :	4.A - Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
Items retenus :	Les objectifs pédagogiques du travail en équipe sont bien déterminés : mise au point de programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux, ...

Titre de la ou des actions prévues :

Elaborer collectivement des outils au service des enseignements

Priorité(s) pour l'école maternelle

Mise en œuvre du nouveau programme : Elaboration et régulation de l'outil de suivi des apprentissages : le carnet de suivi ; programmations par domaines. Pour les PEMF : Participation à la construction de parcours M@gistère : 2015/2016 "enseignement de la conscience phonologique" au cycle 1.

Priorité(s) pour le cycle 2

Pour les PEMF, construction d'outils au service de la formation continue : Elaborer une programmation et quatre séquences en langue vivante - Elaborer une programmation lexicale et syntaxe (tous les enseignants).

Priorité(s) pour le cycle 3

Pour les PEMF, construction d'outils au service de la formation continue : programmation et séquences en EMC. Assurer la progressivité des apprentissages dans le cycle III par la construction d'outils communs.

Priorité(s) pour le cycle 4

Elaboration, harmonisation et régulation des pratiques pédagogiques au sein des conseils d'enseignements et du conseil pédagogique.

Echéances et évaluation de l'action

Opérationnalisation des outils.

Conseils de cycle III. Evaluation de 5ème - Conseil Ecole/collège

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Groupes de travail thématiques en 2014-2015 -

Priorité, axe :	4. Travail collectif
Sous-domaines :	4.A - Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
Items retenus :	Ces temps de travail en équipe s'appuient sur des instances existantes (conseil de cycle, conseil école-collège, ...) auxquelles ils allouent davantage de sens et de forme. Ils peuvent également prendre des formes nouvelles et donner lieu à une programmation régulière.

Titre de la ou des actions prévues :

Poursuivre le travail de réflexion engagé au sein des commissions initiées par le conseil école-collège

Priorité(s) pour l'école maternelle

Priorité(s) pour le cycle 2

Temps de travail commun aux conseils de cycle 2 des deux écoles - Travail autour des liaisons avec cycle 1 et cycle 3 - Adapter son enseignement à la diversité des publics (français langue étrangère et français langue seconde).

Priorité(s) pour le cycle 3

Définir des temps de travail ciblés sur les programmes, les programmations et les apprentissages

Priorité(s) pour le cycle 4

Assurer les liaisons intercycles (cycle 3 et post collège). Définir et harmoniser dans le cadre des conseils d'enseignements l'ensemble des programmations inhérentes au cycle 4.

Echéances et évaluation de l'action

en fin d'année scolaire

Conseil

pédagogique - Conseil de cycle III - Conseil Ecole/collège - Comité de pilotage

FICHE ACTION

Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Des comités de pilotage réguliers et un tableau de bord du REP

Priorité, axe :	6. Pilotage et animation
Sous-domaines :	6.B - Evaluation
Items retenus :	Les résultats du réseau à différents niveaux, font l'objet d'un suivi très attentif par les enseignants, les pilotes du réseau et l'académie pour faciliter la réorientation de l'action pédagogique et de l'accompagnement en fonction des besoins repérés.

Titre de la ou des actions prévues :

Réguler les actions et projets menés au sein du REP

Priorités :

Actualiser le diagnostic et les tableaux de bord en cohérence avec les outils académiques et départementaux.

Diffuser le projet auprès des stagiaires, des nouveaux enseignants et des partenaires.

Analyser les acquis des élèves en appui sur les évaluations locales et/ou nationales et sur le livret de socle.

Identifier les priorités.

Echéances et évaluation de l'action

Comité de pilotage bi-annuel.

Participation

et animation des différentes instances par l'IEN et le chef d'établissement.

Procéder à l'évaluation annuelle des actions et dresser le bilan intermédiaire.

PROJET DE RESEAU

2015-2019

Avis des conseils d'école	Avis de l'inspecteur de l'Education Nationale	Signature de l'inspecteur d'académie- Directeur académique des services de l'éducation nationale
<p>Avis très favorable des conseils d'écoles. Ecole primaire d'application Georges Guynemer Ecole primaire d'application Blaise Pascal</p>	<p>Un projet complet, cohérent, qui répond parfaitement aux actions déjà engagées par le réseau et définit des axes de progrès. Un travail basé sur des temps de réflexion collectifs qui permettra une réelle prise en compte du projet REP par tous les acteurs de l'école maternelle au collège.</p>	
<p>Avis du conseil d'administration</p>		
<p>Date :</p> <p>Signature :</p>	<p>Date : vendredi 12 février 2016</p> <p>Signature : Marie-Pierre Chaumereuil IEN pré-élémentaire</p>	<p>Date :</p> <p>Signature :</p>

Nom du coordonnateur de réseau :

Adresse électronique et téléphone de l'école référente :